

LE PRÉSIDENT DU CSE ET LES MISSIONS PRÉVENTION

→ Objectifs du module

- Connaître les bases de la réglementation en termes de prévention, sécurité, santé des salariés.
- Agir en concertation avec le CSE (comité social et économique) et le CSSCT pour améliorer les conditions de travail et la prévention des risques professionnels.

→ Public et prérequis

Tout public.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

→ PROGRAMME

- Les notions de législation et de réglementation en matière de sécurité et de conditions de travail
 - Les principes généraux de prévention
 - La hiérarchie des textes
 - Les obligations de l'employeur et du salarié
 - L'information et la formation
 - La prévention des accidents du travail
- L'aspect humain, économique des accidents du travail
 - L'aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents
 - L'aspect économique : coût des accidents, tarification des entreprises
- Les acteurs de la prévention
 - Le préventeur, le service santé au travail, l'inspection du travail et la CRAMIF / CARSAT
- Le CSE et le CSSCT
 - Les rôles et missions :
 - La création, le fonctionnement, les moyens, les missions de veille, d'investigations et d'étude
 - Sa place dans l'entreprise, la qualité des relations
- Le fonctionnement du CSE
 - La préparation des ordres du jour : réunion ordinaire et réunion extraordinaire
 - Le contenu des procès-verbaux et exploitation
 - L'expertise
 - La place du président

→ Durée / Tarifs

1 jour.

Voir grille tarifaire sur notre site.

→ Méthodes mobilisées

- Le module sera partagé entre apports théoriques et exercices pratiques, ponctué, autant que possible, de retours d'expérience pour répondre aux questions des participants.
- Mise en œuvre de différents cas pratiques.

→ Validation

Attestation de fin de formation

→ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Évaluation individuelle de la capacité à suivre la formation

→ Lieu de formation

Auxerre / Sens / Nevers